L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI, 8 MARS 1888,

## PETITES ANNONCES.

**A.** E. Philips, notaire, 5 Comi. Place, peut prêter sur hypothèque de $00 à $90,000. 29 déc—3m

### DEMANDES D'EMPLOI.

UN Professeur, nouvellement arrivé et n'ayant pas d'occupation, offre ses services en cette qualité à une famille ou à une institution, à la ville ou à la campagne. Il enseigne le français, l'anglais, l'espagnol, etc. Il ne demande pour toute rémunération que le logement et la table. S'adresser par lettres aux initiales G. O. bureau de l'ABEILLE. 20 déc

### DEMANDES.

ON demande—Une bonne (de couleur) expérimentée pour s'occuper de plusieurs petits enfants, au No 2,07 rue Thalia, entre St-Charles et Prytania. 3 mars—1f

### A LOUER.

A LOUER—La maison No 87 1/2, rue du Quartier, entre Bourbon et Dauphine. S'adresser No 94 rue de l'Esplanade.

### A VENDRE.

A VENDRE—Graine de coton (cotton seed hulls) délivrée au voie de garage de chemins de fer.) E. COURRIBET,
Enregisteur Magnolia et Josephine.
4 mars—1m

A VENDRE—Son de riz et polish en lots, au gré des acheteurs, au plus bas prix du marché. G. A. LANAUX,
71 et 73 rue Decatur.
27 fév—15f

A VENDRE—Graines de riz de choix Caroline et Honduras en lots au gré des acheteurs, chez G. A. LANAUX, 71 & 73 rue Decatur. 22 fév—15f

A VENDRE pour cause de départ.—Un café des mieux connu, bien achalandé et situé dans la partie la plus centrale de la ville. Aussi, la propriété dans laquelle le café est établi depuis quatre ans. Grandes facilités de paiement. S'adresser sur les lieux, à Jean Peyroux, 125 et 127 rue Remparts, coin Toulouse.
17 fév—4f

## AVIS DE SUCCESSION.

### Succession de Mme Hannah A. Mc-Daniel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No. 19,904—Division D
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par William F. Brewer, administrateur, ne sera pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29 fév—28—4.8 mars

### Succession de John Franklin Warner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,304—Division C
Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
28fév—28—4 8 mars

### In Re German American Insurance Company of N. O.

demandant une forfaiture
Plaintiff's Petit.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 22,630—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Charles P. Droila, liquidateur en présence de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
28 fév—28—4 8 mars

### Succession de Thomas McCormick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 7,333—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Christy Gaines, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
1er mars—1 10

### Haynes & Rogers, Wm D. Haynes et Andrew V. Rogers vs leurs créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22,988—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John A. Wogan et James T. Hayden, co syndics provisoires des créanciers dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
28fév—28—4 8 mars

## AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Edw L. Neal ès nos créanciers—No 23,449—Division A.—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Edward J. Neal soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant J. Zacharie Fortier, notaire, en cette ville, No 46 rue St-Charles, en cette ville, MARDI, le 20ème jour de mars 1888, à 11 h. a.m., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, pour nommer un syndic, et voter sur toutes autres affaires qui pourraient se présenter avant eux et que dûment l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 6 mars 1888.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
8 mars—3f au 20 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 22,209—Division B—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire, Wm. G. Ahern, soit et est par la présente acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, notaire, en cette ville, le LUNDI, 12ème jour de mars, 1888, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes autres affaires qui pourraient se présenter avant eux et qu'alors et pendant l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ou les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 6 mars 1888.
(Signé) A. L. TISSOT, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
8 mars—3f au 20 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Aug. Alt vs. ses créanciers—No 23,344. Division E—Ordre de Cour—Qu'une assemblée de ces créanciers soit convoquée et tenue pardevant John E. Leonnais, notaire public en cette ville, le mardi 27ème jour de mars 1888, à 11 heures A. M., pour se réunir à la considération et délibérer sur la demande de dit pétitionnaire pour un répit, et que pendant cette procédure toutes les poursuites et prétentions de dit pétitionnaire soient suspendues; présente Ordonné que Aug. Alt soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 20 février 1888.
(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député greffier.
21 fév—21—4, 27 mar.

# ATTRAIT SANS PRECEDENT!

## PLUS D'UN MILLION

## DISTRIBUÉ.

## L. A. S. L.

## Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Les Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Trimestriels auront lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre.

Nous déclarons, par les présentes, que tous précédons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, a plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

Grand Tirage Trimestriel,

A L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 13 MARS 1888.

# GROS LOT:

# $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2; Vingtième de Billet $1.

### LISTE DES LOTS

| | | |
|---|---|---|
| 1 Lot de | $300,000, soit | $300,000 |
| 1 Lot de | 100,000, | 100,000 |
| 1 Lot de | 50,000, | 50,000 |
| 1 Lot de | 25,000, | 25,000 |
| 2 Lots de | 10,000, | 20,000 |
| 5 Lots de | 5,000, | 25,000 |
| 25 Lots de | 1,000, | 25,000 |
| 100 Lots de | 500, | 50,000 |
| 200 Lots de | 300, | 60,000 |
| 500 Lots de | 200, | 100,000 |

### PRIX D'APPROXIMATION:

| | |
|---|---|
| 100 Lots de $500, soit | $50,000 |
| 100 Lots de $300, | 30,000 |
| 100 Lots de $200, | 20,000 |

### PRIX TERMINAUX.

| | |
|---|---|
| 1,000 Lots de $100, soit | $100,000 |
| 1,000 Lots de $100, | 100,000 |
| 2,136 Lots se montant à | $1,055,000 |

☞ Pour les CLUBS ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express [à nos frais]. Adresser à

## M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Mentionner les lettres enregistrées à

La New Orleans National Bank, New Orleans, La.

## ANNONCES JUDICIAIRES

### VENTES PAR LE SHERIF.

### Succession de John Lynch.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 23,054.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur—Bureau : Passage de la Bourse et Bienville. — SAMEDI, 24 mars 1888, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles Nos 72 et 74—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus et pardevant moi, les parties procédurales à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 8 mars 1888, à 12 heures et demie A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local No 515 rue Chartres, coin Port :

Le Tout le contenu de l'emplacement, etc, du dit local, consistant d'un grand assortiment de groceries fines, vins, liqueurs; aussi les comptoirs, étagères, installations, etc, conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

2e Aussi, un cheval et wagon, et un jeu de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

16fév—16 25—3 10 17 24 mars.

### ANNONCE JUDICIAIRE.

### Succession de Eléonore Pocheln vs. Alexander C. Winn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,341—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu de divers arrêtés de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de J. S. Aitkins, signé par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A, daté du 12 décembre 1887, Dossier No 22,284, et l'autre, dans l'affaire de la succession de Mme Catherine Aitkens, épouse de J. S. Aitkens, signé par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, daté du 16 janvier 1888, Dossier No 22,341, et l'autre, dans l'affaire de la succession de J. S. Aitkens et de Catherine Aitkens, sa femme, à l'encan il sera vendu—

Le Jeux terrains de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans divers arrêtés de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de J. S. Aitkins, signé par l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A, daté du 12 décembre 1887, Dossier No 22,284; et l'autre, dans l'affaire de la succession de Mme Catherine Aitkens, épouse de J. S. Aitkens, signé par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, daté du 16 janvier 1888, Dossier No 22,341, et l'autre dit le 16 février 1888, dans l'affaire de la succession de Mme Bridget O'Brien, femme de John Harney, décédée, et autres parties intéressées. Il sera vendu à l'enchère publique—

Un lot de terre de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la quatrième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Dryades, Gravier et Common, et mesurant 44 pieds de front sur la rue Adèle sur une profondeur et façade sur la rue Rousseau de 93 pieds, le tout plus ou moins. Cette propriété est connue sous le No 65 rue David, Edmond et Green et l'avenue Henry Clay, désigné sur le No 96 sur un plan dressé par Synergue, le 25 novembre 1870, déposé au bureau de C. R. Stringer au dit lieu, et dûment enregistré dans le Livre des Plans No 2 à la page 29 et déposé à l'étude de Wm. Christy, acting notaire et ouvert en cette ville, pour droit de vente.

Les améliorations consistent en une maison de résidence en briques à deux étages, portant le No 165 de la rue Fourcher, aujourd'hui la rue Constance; aussi, des hangars et de bâtisses de dépendances.

2e Deux terrains de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Tchoupitoulas, Louisa, aujourd'hui la Calliope, Delord et Pearl, aujourd'hui la rue Constance, et mesurant chacun 24 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade sur la rue Tchoupitoulas, sur 113 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et sont bornés à l'arrière par une allée de 11 pieds 11 pouces de largeur, dont ils ont l'usage en commun avec d'autres terrains situé que la portée du dit plan, toutes mesures américaines.

Les améliorations consistent en une maison de résidence en briques à deux étages, portant le No 165 de la rue Fourcher, aujourd'hui la rue Constance; aussi, des hangars et de bâtisses de dépendances.

2e Deux terrains de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le troisième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Tchoupitoulas, Louisa, aujourd'hui la Calliope, Delord et Pearl, aujourd'hui la rue Constance, et mesurant chacun 24 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade sur la rue Tchoupitoulas par 113 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et sont bornés à l'arrière par une allée de 11 pieds 11 pouces de largeur, dont ils ont l'usage en commun avec d'autres terrains situé que la portée du dit plan, toutes mesures américaines.

Les améliorations consistent en une maison de résidence en briques à deux étages, portant le No 167 de la rue Constance; aussi, des hangars et de bâtisses de dépendances.

2e Deux terrains de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Tchoupitoulas, Louisa, aujourd'hui la Calliope, Delord et Pearl, aujourd'hui la rue Constance, et mesurant chacun 24 pieds 3 pouces et 6 lignes de façade sur la rue Tchoupitoulas par 113 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et sont bornés à l'arrière par une allée de 11 pieds 11 pouces de largeur, dont ils ont l'usage en commun avec d'autres terrains situé que la portée du dit plan, toutes mesures américaines.

Les améliorations consistent en une maison de résidence en briques à deux étages, portant le No 169 de la rue Constance; aussi, des hangars et de bâtisses de dépendances.

Acquis par le défendeur de Charles D. Stuteville, par acte reçu pardevant Joseph D. Taylor, notaire, le 25 novembre 1885.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette crise étant la seconde et dernière, la cité propriété sera définitivement adjugée au plus fort et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit l'acquéreur fournissant un bon avec sécurité hypothécaire et solvable, portant intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date de la vente et hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à paiement final. L'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et paiera comptant les frais d'impressions du shérif, du greffier, etc., et les frais de transfert, s'élevant à environ deux cent dix pairtres.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

1er mars—1 M 15 17

### ANNONCE JUDICIAIRE

### L'Hote & Cie., vs Jones & Lucas, No 19,717.

### James Demourelle vs Jones & Lucas No 19,815.

### Manuel Isaac vs Jacob Burger, No 19,815.

### H. Dudley Coleman vs Jones & Lucas et al., No 19,826.

### The Brown Cotton Gin Co., vs Jones & Lucas et al., No 20,443.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—Vous êtes par les présentes requis de faire et rendre les writs Nos 19,826 et 20,444 (étant ainsi writs) à moi adressés par l'Honorable Cour Civile, de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, et.

En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire de

Owen Short vs Jacob Burger, No 8,840.

Et ainsi en vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire de

Jacob Burger vs Owen Short et als., No 8933 (il n'existe de Edgmani et en faveur du défendeur Owen Short.)

Je vendrai à l'encan à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et Commerce, dans l'Etude du Premier District de cette ville, le MARDI 27 MARS 1888 A MIDI, la propriété ci-après, à savoir :

1e Un terrain No 8 tombe au terrain No 9 et mesure 22 pieds 5 pouces 6 lignes de façade rue Delord; 25 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la limite inférieure; 71 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur du côté du terrain No 9; et 82 pieds 9 pouces de profondeur du côté du terrain No 7.

Le terrain No 7 tombe au terrain No 8 et mesure 22 pieds 5 pouces et 6 lignes de façade rue Delord; 20 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la limite inférieure; 71 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur du côté du terrain No 9; 91 pieds 4 lignes de profondeur de l'autre côté vers la rue Tchoupitoulas.

Les améliorations consistent en un entrepôt d'un étage en briques portant le No 70 rue Delord.

Les mesures ci-dessus sont toutes plus ou moins et d'après des plans récente de Stewart et Hoffman, voyez, en date de décembre 1887, et aujourd'hui montrés à tous les lieux de la vente.

Ainsi dit comme appartenant à Mme Audrot, sera vendu le banc No 29 de l'Eglise St Patrick, rue du Camp, près Girod.

Et un lot de terre ouverte, d'après la liste entre les mains de l'encanteur.

Conditions—Pour les propriétés foncières, un tiers en paiement comptant à 3 et 2 ans de crédit, portant 8 0/0 d'intérêt avec toutes les clauses usuelles de garantie. 10 0/0 payables comptant sur chaque lot pour frais de vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 8 mars 1888, à 12 heures et demie A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local No 515 rue Chartres, coin Port :

Le Tout le contenu de l'emplacement, etc, du dit local, consistant d'un grand assortiment de groceries fines, vins, liqueurs; aussi les comptoirs, étagères, installations, etc, conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

2e Aussi, un cheval et wagon, et un jeu de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

16fév—16 25—3 10 17 24 mars.

### ANNONCE JUDICIAIRE.

### Succession de Eléonore Pocheln vs. Alexander C. Winn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,341—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 mars 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, et privilèges et appartenances, etc, appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, actuellement paroisse Jefferson, en cet Etat, borné sur le front par la rue Adèle, par derrière par la rue St-David, Edmond et Green et l'avenue Henry Clay, désigné sur le No 96 sur un plan dressé par Synergue, le 25 novembre 1870, déposé au bureau de C. R. Stringer au dit lieu, et dûment enregistré dans le Livre des Plans No 2 à la page 29 et déposé à l'étude de Wm. Christy, acting notaire, et ouvert en cette ville, pour droit de vente.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23fév—23—1 8 15 22 27 mars

### ANNONCE JUDICIAIRE

### John F. Popp & Co, vs William H. Andrews.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,095—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 20 mars 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Trois certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot No 20 borné par les rues Adèle, Rousseau, Robert et l'avenue Nashville, lesquels dits lots sont numérotés 3, 4 et 5, se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds (25) de façade sur une profondeur de cent cinq pieds (105), entre lignes parallèles, ensemble avec un morceau de terre de vingt pieds (20) de large, s'étendant sur la façade des dits lots conformément au plan du dit lieu, annexé à un acte passé pardevant Edmon O. Lee, notaire en cette ville, le 23 décembre 1870.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

16 fév—16 23—mars 1 8 15 20

### Succession de Mme Marguerite Oglesby, femme de Joseph H. Oglesby.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,430—Division C—Amanda que Frank W. Saul a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Marguerite Oglesby, décédée intestat; ainsi que par la présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3 mars—3 7 11

### Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.

8 mars—8, 15, 23, 29—5, 8 av.

### ANNONCE JUDICIAIRE.

### Groceries, Vins, Liqueurs, Comptoire, Cheval, Wagon, etc.

### Albert Mackie vs Frank Moran.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 23,436—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus et pardevant moi, les parties procédurales à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 8 mars 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local No 515 rue Chartres, coin Port :

Le Tout le contenu de l'emplacement, etc, du dit local, consistant d'un grand assortiment de groceries fines, vins, liqueurs; aussi les comptoirs, étagères, installations, etc, conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

2e Aussi, un cheval et wagon, et un jeu de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant—Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire.

16fév—16 25—3 10 17 24 mars.

### ANNONCE JUDICIAIRE.

### Succession de Eléonore Pocheln vs. Alexander C. Winn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,341—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 mars 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, et privilèges et appartenances, etc, appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, actuellement paroisse Jefferson, en cet Etat, borné sur le front par la rue Adèle, par derrière par la rue St-David, Edmond et Green et l'avenue Henry Clay, désigné sur le No 96 sur un plan dressé par Synergue, le 25 novembre 1870, déposé au bureau de C. R. Stringer au dit lieu, et dûment enregistré dans le Livre des Plans No 2 à la page 29 et déposé à l'étude de Wm. Christy, acting notaire, et ouvert en cette ville, pour droit de vente.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Cette crise étant la seconde et dernière, la cité propriété sera définitivement adjugée au plus fort et dernier enchérisseur pour ce qu'elle rapportera, à douze mois de crédit l'acquéreur fournissant un bon avec sécurité hypothécaire et solvable, portant intérêt au taux de 8 0/0 par an de la date de la vente et hypothèque spéciale sur la dite propriété jusqu'à paiement final. L'acquéreur aura à déduire du montant de son enchère et paiera comptant les frais d'impressions du shérif, du greffier, etc., et les frais de transfert, s'élevant à environ deux cent dix pairtres.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

1er mars—1 M 15 17

### ANNONCE JUDICIAIRE

### L'Hote & Cie., vs Jones & Lucas, No 19,717.

### James Demourelle vs Jones & Lucas No 19,815.

### Manuel Isaac vs Jacob Burger, No 19,815.

### H. Dudley Coleman vs Jones & Lucas et al., No 19,826.

### The Brown Cotton Gin Co., vs Jones & Lucas et al., No 20,443.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—Vous êtes par les présentes requis de faire et rendre les writs Nos 19,826 et 20,444 (étant ainsi writs) à moi adressés par l'Honorable Cour Civile, de District pour la Paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, et.

En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire de

Owen Short vs Jacob Burger, No 8,840.

Et ainsi en vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans dans l'affaire de

Jacob Burger vs Owen Short et als., No 8933 (il n'existe de Edgmani et en faveur du défendeur Owen Short.)

Je vendrai à l'encan à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et Commerce, dans l'Etude du Premier District de cette ville, le MARDI 27 MARS 1888 A MIDI, la propriété ci-après, à savoir :

1e Un terrain No 8 tombe au terrain No 9 et mesure 22 pieds 5 pouces 6 lignes de façade rue Delord; 25 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la limite inférieure; 71 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur du côté du terrain No 9; et 82 pieds 9 pouces de profondeur du côté du terrain No 7.

Le terrain No 7 tombe au terrain No 8 et mesure 22 pieds 5 pouces et 6 lignes de façade rue Delord; 20 pieds 10 pouces et 4 lignes sur la limite inférieure; 71 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur du côté du terrain No 9; 91 pieds 4 lignes de profondeur de l'autre côté vers la rue Tchoupitoulas.

Les améliorations consistent en un entrepôt d'un étage en briques portant le No 70 rue Delord.

Les mesures ci-dessus sont toutes plus ou moins et d'après des plans récente de Stewart et Hoffman, voyez, en date de décembre 1887, et aujourd'hui montrés à tous les lieux de la vente.

Ainsi dit comme appartenant à Mme Audrot, sera vendu le banc No 29 de l'Eglise St Patrick, rue du Camp, près Girod.

Et un lot de terre ouverte, d'après la liste entre les mains de l'encanteur.

Conditions—Pour les propriétés foncières, un tiers en paiement comptant à 3 et 2 ans de crédit, portant 8 0/0 d'intérêt avec toutes les clauses usuelles de garantie. 10 0/0 payables comptant sur chaque lot pour frais de vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 8 mars 1888, à 12 heures et demie A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local No 515 rue Chartres, coin Port :

Le Tout le contenu de l'emplacement, etc, du dit local, consistant d'un grand assortiment de groceries fines, vins, liqueurs; aussi les comptoirs, étagères, installations, etc, conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

2e Aussi, un cheval et wagon, et un jeu de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant—Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire.

16fév—16 25—3 10 17 24 mars.

### ANNONCE JUDICIAIRE.

### Succession de Eléonore Pocheln vs. Alexander C. Winn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,341—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 7 mars 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, et privilèges et appartenances, etc, appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, actuellement paroisse Jefferson, en cet Etat, borné sur le front par la rue Adèle, par derrière par la rue St-David, Edmond et Green et l'avenue Henry Clay, désigné sur le No 96 sur un plan dressé par Synergue, le 25 novembre 1870, déposé au bureau de C. R. Stringer au dit lieu, et dûment enregistré dans le Livre des Plans No 2 à la page 29 et déposé à l'étude de Wm. Christy, acting notaire, et ouvert en cette ville, pour droit de vente.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

23fév—23—1 8 15 22 27 mars

### ANNONCE JUDICIAIRE

### John F. Popp & Co, vs William H. Andrews.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,095—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St. Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 20 mars 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Trois certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlot No 20 borné par les rues Adèle, Rousseau, Robert et l'avenue Nashville, lesquels dits lots sont numérotés 3, 4 et 5, se touchent et mesurent chacun vingt-cinq pieds (25) de façade sur une profondeur de cent cinq pieds (105), entre lignes parallèles, ensemble avec un morceau de terre de vingt pieds (20) de large, s'étendant sur la façade des dits lots conformément au plan du dit lieu, annexé à un acte passé pardevant Edmon O. Lee, notaire en cette ville, le 23 décembre 1870.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

16 fév—16 23—mars 1 8 15 20

### Succession de Mme Marguerite Oglesby, femme de Joseph H. Oglesby.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 23,430—Division C—Amanda que Frank W. Saul a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Marguerite Oglesby, décédée intestat; ainsi que par la présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
3 mars—3 7 11

### Sheriff Civil de la paroisse d'Orléans.

8 mars—8, 15, 23, 29—5, 8 av.

### ANNONCE JUDICIAIRE.

### Groceries, Vins, Liqueurs, Comptoire, Cheval, Wagon, etc.

### Albert Mackie vs Frank Moran.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 23,436—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus et pardevant moi, les parties procédurales à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 8 mars 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Au local No 515 rue Chartres, coin Port :

Le Tout le contenu de l'emplacement, etc, du dit local, consistant d'un grand assortiment de groceries fines, vins, liqueurs; aussi les comptoirs, étagères, installations, etc, conformément à un inventaire déposé à mon bureau.

2e Aussi, un cheval et wagon, et un jeu de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant—Acte de vente pardevant J. H. Forcelle, notaire.

16fév—16 25—3 10 17 24 mars.

## VENTES A L'ENCAN.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Excellents placements d'argent,** aux conditions les plus libérales : un tiers ou plus comptant.

**Entrepôt de valeur et maison** de résidence dans le premier district.

**La maison de résidence en** briques à deux étages No 165 rue Foucher, aujourd'hui Constance.

**Le terrain de valeur avec les** bâtisses contigües à la propriété précédemment citée.

**La propriété de valeur (en**trepôt) No 70 rue Delord.

**Les bâtisses et le terrain de** valeur attenants à l'entr